

COMMISSIONS TOURISME ET COMMUNICATION

SALLE POLYVALENTE D'AUTRY-ISSARDS – 14 SEPTEMBRE 2004



Liste de présence :

Eric Sellot, François Enoux, Jean Claude Roux, Xavier Boudot, Claudine Desnauds, Véronique Nowak, André Despret, Isabelle Désurier, Maurice Rochon, Brigitte Errotabérée, Jean Paul Dufrègne, Arsène Virmoux, Serge Thévenin, Pierre Thomas, Daniel Blanchard.

Ordre du jour :

- Plaquette 2003 de l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Bourbon l'Archambault et sa région,
- Questions diverses.



Monsieur Daniel Blanchard, Président de l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Bourbon l'Archambault et sa région, a distribué à l'ensemble des élus un exemplaire du guide pratique 2004. Ce document tiré à 12 000 exemplaires est le seul document de promotion touristique du territoire. Il inclut également toutes les adresses des meublés, chambres d'hôtes, gîtes, hôtels etc... du territoire à la condition que leurs propriétaires adhèrent à l'Office. Ce guide a coûté entre 7 000 € et 7 500 € entièrement financé par la publicité encartée dedans.

Les élus s'interrogent sur l'utilité de réaliser un ou deux documents : le guide pratique et un guide touristique (document d'appel). Il apparaît toutefois nécessaire de réaliser une cartographie dans le document d'appel.

Cependant, quelques interrogations apparaissent notamment par rapport au système d'adhésion-non adhésion des acteurs touristiques du secteur communautaire. L'adhésion en ressort comme étant une volonté d'implication des différents partenaires.

Les membres des commissions décident de s'engager sur deux documents :

- le guide pratique,
- une plaquette touristique.

Monsieur Blanchard montre le document d'appel de la Communauté de Communes de Saint Flour. Les élus souhaitent qu'un devis soit sollicité auprès de la société ayant conçu ce document. Les communes sont invitées à rédiger un texte de présentation de leur territoire et à élaborer des circuits de visite possible. Des photos devront être également fournies. Il est demandé que ce travail soit rédigé pour le 4 octobre. Un courrier sera adressé en Mairie à cette fin.

Un travail de conception de cette plaquette touristique sera effectué par un groupe constitué de D. Blanchard, F. Enoux, B. Errotabérée et J.C. Roux qui se réunira le mercredi 6 octobre à 20 heures à la Maison de Pays.

La prochaine réunion aura lieu Mercredi 13 octobre 2004. Des convocations seront adressées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.